

LA PLACE DE LA FEMME SYRIENNE DANS LES RÉCITS DE VOYAGE DU XIX^e SIÈCLE

Abdulmalek AL-ZAUM
ISIT et Université Paris III, France
abdulmalek.al-zaum.1@sorbonne-nouvelle.fr

Résumé

Cet article met l'accent sur la place de la femme orientale dans les récits de voyage du XIX^e siècle. Pour certains voyageurs, elle est une source de rêverie, pour d'autres, sa présence, comme signe majeur d'altérité et d'exotisme, participe à l'esthétique romantique et aux images fantasmatiques qui s'articulent autour de la sexualité. Elle contribue ainsi à la construction d'une double dimension, symbolique et idéologique de la littérature de voyage.

Abstract

THE PLACE OF THE SYRIAN WOMAN IN THE 19TH CENTURY TRAVEL LITERATURE

The paper focuses on the role of the Middle-Eastern woman in 19th-century travel literature. Middle-Eastern women, particularly Syrian women, feature prominently in the travel writing of the period. For some travel writers, they gave rise to reverie, while for others, they embodied otherness and exoticism, fuelling the romantic aesthetic and sexual fantasies. Their role in travel literature is thus twofold: symbolic and ideological.

Mots-clés : *femme orientale, esthétique, pittoresque, représentation, hammam*

Keywords : *oriental woman, aesthetic, picturesque, representation, hammam*

Introduction

L'imaginaire oriental a connu la fascination de ce que les voyageurs appellent « le mirage oriental ». L'espace méditerranéen, à la fois chrétien, juif et musulman, qu'on appelle tour à tour Levant ou Orient, a suscité dans la littérature de voyage une curiosité très forte depuis des siècles. Les termes qui le désignent attestent la dimension symbolique qui lui est attachée : le Levant, c'est ce lieu sacré où se lève le soleil, où la naissance du jour a vu briller l'aube des civilisations. Cet espace attire vers lui romantiques, artistes et touristes qui, assoiffés d'exotisme et de pittoresque, dressent parfois des tableaux fantasmagoriques et imaginaires, rappelant les anecdotes et historiettes de *Mille et Une Nuits*, dans lesquelles la femme est un objet de sensualité et de plaisir. Ces voyageurs participent de ce fait à forger une perception de l'Orient articulée autour de certains préjugés, qu'ils ont tant cherché à vérifier ou à confirmer.

10.52846/AUCLLR.2021.01.08

Des romantiques comme Lamartine inventent le *Voyage en Orient*, qui représente à la fois un espace touristique au sens moderne du terme et un imaginaire édénique. Un "périple idéal" surgira de quelques clichés dans lesquels la femme orientale est fort présente. L'engouement pour ce thème donne lieu à s'interroger sur la place de la femme orientale dans la littérature de voyage du XIX^e siècle.

Cet article mettra l'accent sur les représentations de la femme orientale dans la littérature de voyage du XIX^e siècle. Dans la première partie, nous nous focaliserons notamment sur les descriptions qui lui sont réservées. Dans la deuxième partie, nous nous concentrerons sur la perception de l'univers de la femme, *le Haremlike* et le hammam. Dans la troisième et dernière partie, nous étudierons le tableau de l'univers féminin que s'évertuent à dresser les voyageurs français.

1. La description de la femme syrienne

Le voyageur romantique et diplomate français Lamartine a tenté de s'immiscer dans la société syrienne pour comprendre ce monde complexe qui le fascinait. La tentation de dépeindre la femme syrienne, de vivre ce rêve oriental et de nourrir son imaginaire du pittoresque de l'exotique, a donné lieu à un récit de mosaïque orientale, hétéroclite et distinct de ses émules et prédécesseurs. Même si la femme qu'il a tant cherché à voir et à décrire lui a souvent été inaccessible - à quelques exceptions près, grâce à son épouse qui participait indirectement à la construction de l'imaginaire oriental - il a réussi à livrer des images inégalables.

Il existe plusieurs types d'évocation de la femme dans l'œuvre de Lamartine intitulée *Le voyage en Orient*. Lamartine étudie l'Orientale en prenant en compte sa beauté, son éducation et sa participation à la vie sociale. Qu'il soit au bazar, ou chez ses hôtes, qu'il voyage ou qu'il s'installe, son œil curieux et admiratif n'est jamais indifférent à l'égard de la femme. Sa plume de poète enregistre, dans son cahier de voyage, tout ce que son œil a pu apercevoir d'elle. Il l'observe, malgré la difficulté de la voir, à chaque occasion qui se présente. Le voyageur fait mention de plusieurs femmes : de celle qui travaille, de celle qui commande ou même de celle qui se rend au hammam. Pour chacune d'elles, il réserve des descriptions particulières, parfois divergentes, parfois parallèles.

Lamartine fait part au lecteur de son expérience impromptue avec la femme bédouine. Il la décrit sans difficulté, contrairement à la femme damascène, voilée et difficilement accessible. Tout téméraire et indiscret qu'il soit, il respecte les traditions et les jugements religieux pour éviter toute remarque et tout obstacle. Il évite surtout de provoquer l'hostilité des Syriens en raison de leur susceptibilité. Il ne cherche pas à juger, ni à blesser. Il se montre compréhensif à l'égard de chaque point de vue, même religieux et traditionnel. Sa visite chez un cheikh syrien lui permet d'évoquer les femmes syriennes en ces termes :

« Les femmes de cheik passèrent en effet voilées par le divan où nous étions, et entrèrent dans l'appartement de ma femme. Il y en avait trois : une déjà âgée, qui semblait la mère des deux autres. Les deux jeunes étaient remarquablement belles, et semblaient pleines de respect, de déférence et d'attachement pour la plus âgée » (Lamartine 1847 : 47).

Cette entrevue lui permet donc de suggérer trois aspects de la femme : le voile, la beauté et une politesse produite par l'éducation.

Dans son article sur les mœurs et les usages propres aux Bédouins, le correspondant de presse Poujoulat, dans une lettre à son frère datée d'octobre 1837, décrit une femme bédouine par le biais d'un tercet poétique arabe qui, non sans procédés rhétoriques et stylistiques, met sa beauté en valeur : « [...] sa chevelure est noire comme la nuit, et les pièces de monnaies qui s'y montrent, brillent comme les étoiles à la voûte céleste » (Poujoulat 1840 : 80). Dans ces portraits, le voyageur affirme que toutes les femmes mariées ont tendance à avoir « les lèvres et le menton tatoués » (Poujoulat, 1840 : 80), ce qui est un trait facilement remarquable chez les Bédouines, du fait qu'elles ne mettent pas constamment le voile. Il faut noter que cette observation est également soulignée par Lamartine. Il ajoute, pour parfaire le tableau de leurs parures, que les bédouines ont les oreilles ornées d'anneaux d'argent et qu'elles portent constamment des bracelets de verre autour des poignets ou des chevilles. Le journaliste découvre, sur leur visage, une beauté singulière. Il se dit

« [...] frappé de leur noble tournure, de la dignité de leur maintien, de leur air grave et recueilli, de la fierté qui éclate sur leur front et dans leur regard. En les voyant, on comprend dès l'abord tout ce qu'il peut y avoir en elles, d'énergie, de courage, d'héroïsme. » (Poujoulat, 1840 : 81).

En se rapprochant de la femme bédouine, Poujoulat découvre à la fois le secret de sa beauté, et un trait barbare à ses yeux : la coutume de se teindre la peau au henné et celle de se tatouer qui, de même que le maquillage, lui paraissent donner à la femme des traits sauvages et farouches.

Loin du désert, et dans un univers citadin des femmes chrétiennes (arméniennes ou maronites) en particulier, Lamartine s'offre l'occasion de mieux pénétrer ce mystère. Lorsqu'il est accueilli dans une famille arménienne, lors de sa visite de la ville de Damas, il livre une leçon non seulement sur la beauté syrienne, mais aussi sur l'éducation des femmes orientales. À plusieurs reprises, le poète exprime son admiration pour la beauté des femmes de Damas. Rien de comparable à ces femmes dont il ne voit qu'un profil éphémère qui paraît et disparaît à la dérobée de ses regards. Il y a néanmoins un obstacle qui le dérange : c'est l'impossibilité de les observer sur une longue durée ou intégralement. Cependant, l'auteur se contente de ce que ces femmes lui laissent entrevoir. Il se remémore la beauté des femmes italiennes ou de celles d'Athènes pour comparer ses souvenirs aux femmes qu'il rencontre à Damas. Celles-ci lui paraissent plus belles et plus voluptueuses. L'auteur remarque que cette beauté des femmes syriennes est issue d'un mélange séculaire d'ethnies. L'admiration habite sincèrement Lamartine, et non pas la critique comme chez nombre de ses contemporains qui saisissent ces moments pour développer de véritables diatribes. Lamartine a caractérisé la beauté des femmes syriennes par une sorte de détermination poétique qu'aucun voyageur n'a jamais atteinte auparavant. Il décrit ces dernières à la fois avec désir, retenue et respect :

« Quelque idée que j'eusse de la beauté des Syriennes, quelque image que m'ait laissé dans l'esprit la beauté des femmes de Rome et d'Athènes, la vue des femmes et des jeunes filles arméniennes de Damas a tout surpassé. Presque partout nous avons trouvé des figures que le pinceau européen n'a jamais tracées, des yeux où la lumière sereine de l'âme prend une couleur de sombre azur et jette des rayons de velours humides que je n'avais jamais vus briller dans des yeux de femme ; des traits d'une finesse et d'une pureté si exquises que la main la plus légère et la plus suave ne pourrait les imiter, et une peau si transparente et en même temps si colorée de teintes vivantes, que les teintes les plus délicates de la feuille de rose ne peuvent en rendre la pâle fraîcheur, les dents, le sourire, le naturel moelleux des formes et des mouvements, etc. » (Lamartine 1856 : 61)

Ces descriptions ne laissent pas indifférents les critiques de notre temps. Collette Juilliard considère son indifférence à l'égard de l'enfermement de la femme comme un aveuglement et lui reproche d'avoir consacré ses écrits à souligner leur beauté au lieu de se soucier du statut de la femme au cœur de la société : « [...] chez Lamartine, pudeur, respect ou aveuglement volontaire, l'enfermement n'est jamais jugé » (Collette Juilliard, 1994 : 56).

Il y a un autre thème connexe sur lequel Lamartine met l'accent : les accessoires et les vêtements. Depuis le divan qui donne sur le patio de la maison, l'auteur parvient à dérober, à travers l'intersection de la porte, quelques regards sur les vêtements féminins. Par l'intermédiaire de Madame Lamartine, il s'informe davantage sur les détails qui mettent leur beauté en valeur. Lamartine admire profondément le sens de l'élégance des Syriennes : « [...] les costumes de ces femmes sont les plus élégants et les plus nobles que nous ayons encore admirés en Orient » (Lamartine, 1856 : 61). Les vêtements des femmes de Damas comprennent une petite veste à manches larges, d'une étoffe de soie brochée d'argent et d'or, un large pantalon blanc descendant avec des plis jusqu'à la cheville, une longue robe de soie « d'une couleur éclatante » descendant des épaules, ouverte sur le sein et le devant du pantalon, « [...] retenu seulement autour des hanches par une ceinture » (Lamartine, 1856 : 61). Lamartine remarque que ces femmes ont un goût très particulier et très prononcé pour les bijoux et les parures.

Elles ont aussi tendance à laisser leurs têtes nues quand elles sont à la maison ; leurs cheveux sont brossés et bien tressés, mêlés à des fleurs qui « [...] font plusieurs tours sur le front et retombent en longues nattes des deux côtés du cou et sur les épaules nues » (Lamartine, 1856 : 61). Les festons de pièces d'or et des rangées de perles mêlées dans les chevelures, « une petite calotte d'or » (Lamartine 1856 : 61), ciselée au sommet des cheveux. Ainsi l'accessoire exotique semble primer sur l'aspect proprement corporel comme dans ces clichés où la présence de la femme est signalée, avant tout, par ses bijoux et ses parures par son voile de gaze et par le narguilé à ses côtés (Jennifer Yee 2002 : 263).

L'auteur ne cède pas seulement aux apparences de ces « créatures ». Il admire également leur comportement : lors d'une soirée où la conversation portait sur les femmes européennes, ainsi que sur leurs habitudes et leur mode de vie, Lamartine observe les femmes orientales et étudie leur goût : « [...] je les ai trouvées

aussi aimables que belles » (Lamartine 1856 : 62). Malgré leur condition, elles semblent satisfaites de leur vie tout en regrettant parfois, d'une manière quelque peu implicite, leur condition. L'auteur reconnaît qu'il est séduit et ébloui :

« Quand on cause avec ces charmantes créatures, quand on trouve dans leurs conversations et dans leurs manières, cette grâce, ce naturel parfait, cette bienveillance, cette sérénité, cette paix de l'esprit et du cœur, qui se conservent si bien dans la vie de famille, on ne sait ce qu'elles auraient à envier à nos femmes du monde, qui savent tout, excepté ce qui rend heureux dans l'intérieur d'une famille. » (Lamartine 1856 : 62)

Volney, quant à lui, développe une autre thèse qui semble s'opposer totalement à celle de la Lamartine. Volney se polarise sur la physionomie des Syriennes et sur leur couleur de peau. Il met d'abord l'accent sur le goût des filles syriennes qui, manipulées par leurs mères, préfèrent « acquérir l'embonpoint » (Volney 1822 : 336), grâce à des recettes « superstitieuses ». Volney et Lamartine ont néanmoins une appréciation commune : la beauté des jeunes filles syriennes est incontestable. Mais, Volney s'appuie ironiquement sur cette appréciation pour dénoncer le port du voile :

« On vante les femmes de Damas et de Tripoli pour leur blancheur, et même pour la régularité des traits : sur ce dernier article il faut en croire la renommée, puisque le voile qu'elles portent sans cesse, ne permet à personne de faire des observations générales. » (Volney 1822 : 336)

Il propose alors des tableaux porteurs des messages idéologiques. Il n'apprécie pas l'enfermement de la femme et appelle implicitement à la libérer de cette étoffe. Les paysannes lui semblent moins soucieuses de leur beauté que les citadines : « elles manquent d'élégance ». Cependant, leurs proportions physiques ne sont pas « altérées ». L'auteur note qu'il n'a pas aperçu, dans ces contrées, de femmes « bossues » ou « contrefaites ». Les paysannes, notamment les femmes mariées, sont faciles à reconnaître, du fait de la fatigue et de la misère, qui « [...] n'ont pas laissé d'agréments à leur figure ». Malgré ces apparences, il souligne le charme et la beauté de leurs yeux (Volney 1822 : 336).

Enfin, la femme devient un objet de désir tant espéré mais jamais atteint. Les voyageurs semblent chercher ce qui leur est inaccessible. Les rares occasions de rencontrer la femme ont animé, chez eux, un désir ardent qui se manifeste par des descriptions sur son physique et son habillement.

2. Les loisirs et les divertissements féminins

En ce qui concerne la vie sociale des Syriennes, Lamartine s'empresse, en tout premier lieu, de rectifier un préjugé auquel il s'oppose fermement : la séparation des deux sexes qui serait absolue en Syrie. Il trouve là l'occasion de montrer au lecteur européen que ce constat est erroné. Il note : « [...] ces femmes se voient quelquefois entre elles ; elles ne sont même pas totalement séparées de la société des

hommes » (Lamartine 1856 : 62-3). Cependant, cette société se borne à quelques jeunes parents ou amis de la maison dont la fréquentation est courante dans la famille et qui constitue l'occasion du choix d'une fiancée. Cette réflexion donne lieu à une autre rectification du préjugé véhiculé par ses prédécesseurs selon lequel les jeunes filles se marient sans une connaissance préalable de leur fiancé. Lamartine se fait catégorique : ces jeunes filles choisissent leur fiancé, elles-mêmes, avec, bien sûr, le consentement conventionnel des parents des deux fiancés. Elles peuvent croiser leurs futurs époux dans des lieux publics, notamment devant les hammams ou les jardins publics (nous y reviendrons au chapitre III).

2.1 Le hammam

Il va sans dire que le bain, quand il est réservé aux femmes (les hommes ont leurs propres périodes pour fréquenter les hammams), est interdit à toute présence masculine. Dans l'imaginaire de l'Orient, le hammam intervient comme lieu pittoresque qui nourrit l'imaginaire oriental par des anecdotes fantasmagoriques venant tout droit des *Mille et Une Nuits*. L'esprit des voyageurs flâne dans les contours de ces lieux pour développer des rencontres virtuelles pleines de sensualité et de volupté. Le bain semble être le lieu idéal pour dresser un portrait de la femme orientale dans son état naturel, sans que le voile la dissimule, et sans que les tabous, les traditions et les autochtones n'interviennent pour la tenir à l'écart des yeux curieux et indiscrets des écrivains voyageurs. Le bain représente l'un des espaces privilégiés de la sensualité orientale syrienne.

Le consul français à Alep, Henri Guys attire l'attention des lecteurs de son récit de voyage sur l'avis des détracteurs du hammam, pour qui le hammam incarne le lieu de la dépravation. Pour ces *rigoristes*, le hammam est un lieu d'*intrigues*, où les femmes se livrent librement à des pratiques qui dépassent toute limite :

« Les bonnes mœurs ont toujours à souffrir [...]. Les femmes jouiraient incontestablement dans les bains d'une liberté illimitée pour y nouer des intrigues amoureuses, si les maris ne trouvaient les moyens de faire épier leurs conduites. » (Guys 1845 : 132)

Dans son récit, Guys fait mention des recommandations des *rigoristes* selon lesquelles il faut accentuer la surveillance et prendre des mesures et des précautions vis-à-vis des ruses des femmes. Toutefois, ils reconnaissent que ces inconvénients, quels qu'en soient les risques, n'altèrent pas l'utilité du bain.

Le caractère indispensable du bain tient à différentes exigences, qu'elles soient religieuses, sociales ou hygiéniques. Guys insiste particulièrement sur ce dernier aspect, compte tenu du climat chaud de la Syrie. Du point de vue social : « On voit, en effet, sous la même voûte, dans la même pièce, l'ouvrier malheureux et isolé, avec l'opulent aga qu'une foule de servants entourent, la femme du pauvre, à côté de la dame de distinction. » (Guys 1845 : 132-3). Guys souligne ici la ségrégation des deux sexes car le même hammam peut servir aussi bien aux femmes qu'aux hommes, à ceci près, bien sûr, qu'un décalage de date est toujours prévu afin de garantir à chaque sexe son intimité. Mais cette règle peut parfois être bafouée par certains cheikhs qui

confondent les dates et pénètrent dans l'établissement des femmes. Guys rappelle toutefois que les familles fortunées, comme celles des agas, installent des bains à leurs domiciles. Leurs harems en seraient néanmoins mécontents car ces femmes se retrouvent isolées et emprisonnées dans leurs domiciles avec leurs eunuques, soumises à leur surveillance qu'elles n'apprécient guère.

Multifonctionnel, le hammam s'adapte et répond parfaitement aux besoins des femmes. Guys note que le bain est non seulement le lieu des retrouvailles féminines, mais qu'il constitue aussi une sorte d'espace ouvert de relaxation. Le hammam répond aussi à un besoin féminin essentiel : le passe-temps. Pour lui, le hammam est aux femmes ce que le café est aux hommes. En outre, le bain a une fonction médiatique et sociale car il est doté de groupes musicaux et de femmes oratrices qui animent des activités artistiques diverses. Aussi, le hammam devient-il un théâtre ou un espace social et culturel. Il est également un espace où l'amour trouve sa place : les amoureux attendent impatiemment leurs aimées, devant la sortie, espérant, du moins, que celles-ci leur adressent des signes de complicité ou de consentement avant qu'ils ne se permettent de demander leur main à leurs parents. Pour dépeindre cette dimension sensorielle et sentimentale du hammam, Guys cite un poème arabe¹ et souligne, par ailleurs, la dangerosité de cet endroit sur le plan moral : ce lieu peut devenir nocif aux bonnes mœurs. En bas de page, faisant suite à ce poème lyrique, le voyageur inscrit en note une remarque personnelle : « Leur opinion (les détracteurs du hammam) est qu'ils sont nuisibles dans ce cas. » (Guys 1845 : 141).

Guys évoque, de plus, un autre type de bain : le bain de vapeur. Celui-ci est réservé pour certaines occasions cérémonielles, comme le mariage ou le traitement médical : « [...] c'est comme agents médicamenteux qu'on ne peut se dispenser de les fréquenter » (Guy, 1845 : 134). Selon la légende, l'effet de certains remèdes ne peut se produire que si l'on passe par le hammam. Mais ce bain est surtout à la disposition des mariages, plus que de toute autre cérémonie, comme nous l'indique le voyageur : « Les bains sont indispensables lorsque les dames doivent se préparer aux grandes toilettes des fiançailles, des mariages et des cérémonies de circoncision, des fêtes et des invitations. » (Guys 1845 : 140).

Lamartine, quant à lui, s'est donné plus de peine pour décrire la dimension proprement féminine du bain. Il faut rappeler que Lamartine ne pouvait pas être un véritable témoin oculaire de scènes qu'il présentait, mais il passait par une vue tierce, celle de son épouse. Lise Schreier confirme cette hypothèse et reproche plus globalement à Lamartine une habitude des emprunts, voire du plagiat : « Lamartine utilise ainsi non seulement Volney mais encore les notes de sa femme pour composer *Le Voyage en Orient*, puis celles de Chamborant » (Schreier 2006 : 21). Lamartine lui-même le reconnaît au début d'une lettre datée du 19 septembre 1833,

¹ Il s'agit d'une poésie arabe, dans laquelle le poète exprime son désir amoureux quand il voit son aimée sortant du bain : « Ce n'est pas la sensualité qui m'a conduit au bain... Mais, le feu de l'amour, qui me dévore le flanc ; et comme les larmes de mes yeux ne sauraient suffire, ... je suis venu pour pleurer par tout mon corps ».

où il évoque implicitement une invitation à se rendre aux bains destinés à sa femme et à sa fille Julia.

Lamartine insiste sur la dimension sociale, voire mondaine du bain : « Un bain est annoncé quinze jours d'avance, comme un bal en Europe » (Lamartine, 1856 : 175). L'observation de Lamartine rejoint ici celle de Guys. Le luxe que se permettent les Syriennes, dans ce genre de rituels, étonne le voyageur, qui décrit les festivités accompagnant tout ce qui précède le mariage, en indiquant, en même temps, que c'est là un signe de dépense somptuaire. L'exhibition de l'abondance est un critère d'appréciation de la richesse et de l'élévation sociale. Seules les femmes des émirs et celles des agas ont le droit d'être escortées par un cortège de chevaux et de gardes. En ce qui concerne l'état aussi bien physique que vestimentaire des femmes à l'intérieur du bain, les évocations à connotations érotiques trouvent évidemment leur place :

« Les cheveux sont partagés au-dessus de la tête, une partie retombe sur le cou, le reste est tressé en natte et descend jusqu'aux pieds, allongé par des tresses de soie noires qui imitent les cheveux. [...] Les jambes sont nues et les pieds ont pour chaussures des pantoufles de maroquin jaune que les femmes traînent en marchant. [...] Lorsque la fiancée parut, accompagnée de sa mère et de ses jeunes amies, et revêtue d'un costume si magnifique que ses cheveux, son cou, ses bras et sa poitrine, disparaissaient entièrement sous un voile flottant de guirlandes de pièces d'or et de perles, les baigneuses s'emparèrent d'elle et la dépouillèrent, [...]. Ce luxe barbare est de l'effet le plus pittoresque sur les jeunes figures de quinze à vingt ans ... » (Lamartine 1856 : 177)

Les critiques et les anthropologues contemporains, tels qu'Edward Saïd et Moënis Taha Hussein, critiquent chez Lamartine cette évocation fondée sur l'imaginaire. Hussein voit dans ce genre de descriptions une certaine indiscretion (Hussein, 1960 : 126). E. Saïd, quant à lui, critique la représentation de la femme dans les récits des voyageurs, en général : « La femme orientale est un sujet et une occasion de rêverie » (Saïd 1997 : 215). Nadia Ali, quant à elle, avance que : « [...] les attributs sexuels, les particularités physiques, tels que le poids, l'âge, la taille ou la pilosité, sont très rarement représentés. » (Ali 2002 : 14). Les descriptions que propose Lamartine sont, *a contrario*, très suggestives. Il faut noter que les descriptions des femmes au bain révèlent, en effet, un Lamartine qui part à la recherche d'un autre monde que celui qu'il connaît, un monde où la femme est encore inaccessible et éloignée des regards. Le bain représente, à ses yeux, l'espace de rêveries par excellence qui lui dévoile l'Orient féminin.

Les moyens de divertissement des femmes ne se réduisent pas exclusivement au bain public, comme le suggèrent plusieurs voyageurs. Il faut noter encore que, lorsque ces femmes sont lassées du bain, elles se procurent d'autres plaisirs dans des cafés réservés aux femmes, aussi bien que dans des salons spéciaux, où il leur est permis de fumer le narguilé, de manger des sorbets et d'écouter des chants. Guys en conclut : « Les chants alternent aussi avec la conversation, qui devient intéressante par les connaissances qu'elles font des femmes aimables et spirituelles » (Guys

1845 : 135). Volney ajoute que la danse et le chant sont deux activités que les femmes exercent sans lassitude. Lamartine argue également que les mariages font partie de leurs divertissements.

3. L'univers féminin et ses marges

3.1 Sexualité et prostitution

La connaissance de la sexualité dans la société syrienne semble difficile d'accès. En conséquence, cette question est rarement abordée d'une manière directe et explicite par les voyageurs. S'ajoute à cela le fait que la société syrienne du XIX^e siècle, traditionnaliste et conservatrice, considère ce sujet comme tabou. Beaucoup de critiques estiment que l'absence de mention explicite de la vie sexuelle dans les récits de voyage est due à deux éléments essentiels : les interdits religieux et les contraintes politiques, en plus de l'impact très fort des traditions. Volney est l'un des rares voyageurs à avoir développé quelques observations concernant la sexualité chez les Arabes. Dans son récit, l'auteur s'attarde sur la question du mariage précoce. Il souligne que de jeunes mariés lui ont fait l'aveu de leur impuissance sexuelle. Ces gens jeunes se rendent, semble-t-il, chez les médecins européens pour cette raison. L'auteur note d'ailleurs que ce trouble pousse la plupart des Arabes à se marier de plus en plus jeunes, de peur de ne pas avoir de descendants : « c'est la maladie pour laquelle ils consultent davantage les Européens, en leur demandant du « mâdjoun », c'est-à-dire, des pilules aphrodisiaques » (Volney, 1822 : 338).

Volney évoque, par ailleurs, la question de « la débauche » qu'il associe à l'existence des harems. Pour lui, des almées pratiquent la prostitution en même temps que leur activité principale, la danse. Poujoulat, pour sa part, considère que la prostitution est très présente en Europe, moins développée en Orient et inexistante dans les zones désertiques : « La prostitution ne s'y rencontre pas. Cette remarque est, du reste, applicable à toutes les tribus de Bédouins du désert de Syrie. » (Poujoulat, 1840 : 106) Les mœurs bédouines sont de plus imperméables à ce type de débauche. Volney considère qu'il est cependant des exceptions à cette rigueur. Arrivé dans un village, nommé Martaouân, situé entre Alep et Alexandrette, le voyageur s'étonne d'apprendre que les habitants de cette contrée prêtent leurs femmes et leurs filles contre quelques pièces d'argent :

« Cette prostitution, abhorrée chez tous les peuples arabes, me paraît venir primitivement de quelques pratiques religieuses, soit qu'elle remonte à l'ancien culte de Vénus, soit qu'elle dérive de la communauté des femmes admises par les Anserés dont les gens de Martaouân font partie. » (Volney 1822 : 63)

Cette question a aussi préoccupé un petit nombre d'écrivains du XVI^e siècle, comme l'affirme Yvelis Bernard pour qui la question de la prostitution et les pratiques sexuelles déviantes avaient leur place dans certaines contrées de Syrie : « homosexualité, pédérastie et même également bestialité sont les us et les coutumes des Musulmans en matière sexuelle » (Bernard, 1989 : 200). Les voyageurs du XIX^e siècle, sans doute influencés par les récits de leurs prédécesseurs, ont repris les

mêmes stéréotypes et les ont véhiculés sans avoir, semble-t-il, de preuve tangible.

Dans ses études sur la sexualité, notamment dans un article intitulé « Une Anglaise parmi les Turques », paru dans *L'Orient des Femmes*, Leili Anvar-Chenderoff s'est appuyée sur les réflexions des voyageurs pour souligner que les Arabes « fort réservés sur le plan de la galanterie, et si jaloux qu'ils soient, ne se croient pas trompés si leur femme est dans la débauche ». Elle ajoute que, paradoxalement, ils pensent l'être si leur sœur est infidèle à son mari. Elle affirme ainsi qu'« [...] on est cocu dans ce pays en ligne collatérale et jamais en ligne directe » (Anvar 2002 : 165).

3.2 Le mariage dans la société syrienne

La question du mariage constitue un sujet de prédilection pour les visiteurs étrangers. Le spectacle des cérémonies que le mariage en Syrie offre aux voyageurs fait l'objet d'un traitement spécial étant donné que c'est un fait socio-culturel foncièrement illustratif des traditions syriennes. Le cérémonial du mariage est une occasion unique pour se mêler aux autochtones et dialoguer avec eux. Cette cérémonie condense, de plus, une bonne part des traditions. À cette occasion, les voyageurs réunissent des informations sur la vie sociale, les rapports entre hommes et femmes, et même l'éducation des enfants.

Les voyageurs distinguent souvent le mariage traditionnel et le mariage moderne. Dans le premier type de mariage, ils notent que les deux mariés ne se connaissent pas avant la cérémonie. Dans le mariage moderne, les époux se connaissent par voisinage ou par relations familiales. Les festivités familiales et, en particulier, les cérémonies de fiançailles offrent l'occasion aux parents de faire leurs choix, car, selon beaucoup de voyageurs, ce sont les parents qui choisissent les mariées et non les époux. Les deux jeunes gens peuvent se voir lors des fiançailles ou du mariage. Guys note que les mères profitent de l'occasion pour présenter leurs fils ou leurs filles à l'autre famille. Lamartine remarque, pour sa part, que la famille dans son intimité n'est abordée que par des familles qui lui sont proches. Il note également, à propos du mariage traditionnel, que lorsqu'un garçon veut se marier, il y a pour lui deux façons de rencontrer la jeune fille : soit à la sortie du hammam, soit par le biais de sa famille, qui invite l'autre famille. Alors le garçon se cache de sorte qu'il puisse voir la jeune fille à son insu.

Guys évoque les mariages tels qu'ils se déroulent dans chaque communauté. D'après lui, le mariage chez les Musulmans implique deux étapes : la recherche de la mariée et la cérémonie. Le jeune garçon peut alors voir sa future épouse, soit devant le hammam, soit par l'invitation de sa famille ou les descriptions que sa famille lui fait. Ce type de mariage est appelé traditionnel, car le marié ne connaît pas personnellement sa future femme.

Le mariage chez les Chrétiens se passe à peu près de la même façon que chez les Musulmans, avec quelques différences toutefois. Guys note que les parents du jeune marié envoient un prêtre pour solliciter, auprès de ses parents, la main de la jeune fille :

« Ce sont des proches parents qui reçoivent cette commission, et la remplissent en apportant, suivant leur nationalité, les Grecs, par exemple, un mouchoir brodé et un

sequin de dix ducats de Venise, les Arméniens, un écrin contenant une bague en diamant. » (Guys 1845 : 286).

Pour le mariage juif, Guys précise que, lorsqu'un père souhaite marier son fils, il envoie un rabbin chez les parents de la fille : « Les filles sont condamnées à rester muettes et immobiles » (Guys 1845 : 286). L'auteur fait, encore une fois, allusion à la réputation de la ruse et de l'avidité des Juifs. Il se propose de rapporter ce qui se passe pendant la négociation de la dot, lors du « grand ultimatum sacramental ». Quand le père de la fille demande d'une manière rusée : « Que lui donnerez-vous pour son prix ? », son interlocuteur lui répond prudemment : « [...] je ferai mes réflexions » (Guys 1845 : 286). Les affaires prennent ici une tournure plus nettement financière. Le mariage permet souvent de lier des familles de même rang social.

Enfin, les voyageurs ont brossé de nombreux tableaux des mariages, qu'ils soient chrétiens, juifs, musulmans ou bédouins. Ils affirment par ailleurs que le mariage interreligieux et interconfessionnel est incontestablement inexistant.

Conclusion

Au XIX^e siècle, l'engouement pour le voyage, pour la recherche du pittoresque et pour le mysticisme, s'affirme notamment dans des écrits exaltant le mystère de la Syrie. La représentation symbolique de la femme syrienne est le signe d'une réalité subjective. Les prétendus tableaux ainsi que les lieux communs requis par les voyageurs au sujet des femmes syriennes les ont poussés à considérer la femme comme un objet ou un topos littéraire. Elles deviennent sous leurs plumes des signes, réduits à l'expression de la beauté et au témoignage d'une tradition primitive.

Les éloges de la beauté de la femme syrienne, ainsi que sa claustration (par le voile et les traditions) sont généralement ouvertement énoncés. Et nous avons constaté que l'invisibilité de la femme oblige les voyageurs à recourir à des connaissances de seconde main pour compléter leurs œuvres. À l'exception de Lamartine qui propose, grâce à la médiation de sa femme, des descriptions plus détaillées, plus approfondies de la femme syrienne et arménienne (mais aussi plus poétiques et plus sensuelles peut-être). Force est de constater que les autres voyageurs se cantonnent aux préjugés et au seul imaginaire, faute de pouvoir les observer et les côtoyer librement.

Certains voyageurs sont allés jusqu'à livrer des images fantasmatiques souvent liées à la sexualité. Il semble que les voyageurs du XIX^e siècle aient cherché à retrouver l'imaginaire des récits précédents, voire des *Mille et une Nuits* avec les thèmes des harems, des odalisques, des éphèbes, des princesses, des danses et du voile, teintées d'érotisme. Ces thèmes semblent avoir particulièrement interpellé les voyageurs. Mais, plutôt que de dresser des tableaux tout simplement représentatifs de la femme syrienne, ils cherchent à restituer toute sa dimension symbolique qui réside tout autant dans les thèmes romantiques et pittoresques, dans les textes littéraires, que dans les questions religieuses et sociales. Sur le plan symbolique, la femme devient un objet d'étude orientaliste. Sur le plan vestimentaire et physique,

elle est dépeinte sous plusieurs dimensions. L'aspect monotone apparent que la femme donne, étant couverte et voilée, incite les voyageurs à développer toute une thématique sensuelle.

Le regard du voyageur s'apparente de ce fait souvent au voyeurisme. Il reste son seul moyen d'appréhender l'altérité féminine. Le tabou se dresse comme une barrière infranchissable entre eux et les femmes. Le regard qui est le premier et le seul contact entre les voyageurs et les femmes, devient un instrument ou un vecteur des tableaux. Ce qui discrédite en effet ces images livrées par les voyageurs parce qu'il n'est pas permis de *tout voir*. S'appuyant sur les données livrées par eux, les difficultés de l'observation des femmes ont empêché l'accomplissement des tableaux syriens. Il suffit de penser aux tableaux tissés au sujet du harem ou du hammam. Les voyageurs dessinent la femme syrienne comme une sorte de tabou. Le fait de voir, d'apercevoir ou même de dessiner la femme, a toujours été discrédité. Mais en même temps, la femme voilée est une constante des tableaux. L'insatisfaction provoque la curiosité des voyageurs qui les harcèlent de leurs regards indiscrets.

Les voyageurs présentent donc l'apparence des femmes comme *signe majeur* d'altérité et d'exotisme. En ce sens, la dimension symbolique et la perspective idéologique des voyageurs s'imbriquent. La femme, comme thématique littéraire, comporte une double fonction, d'une part, comme topos pour l'élaboration des sujets en matière de romantisme et d'esthétique dans leurs récits, d'autre part, comme alibi pour une critique sévère des mœurs et des traditions teintées d'idéologie religieuse.

Bibliographie

- Bernard, Yvelise (1989), *L'Orient du XVI^e siècle à travers les récits des voyageurs français : regards portés sur la société musulmane*, Paris : L'Harmattan.
- Guys, Henry (1845), *Un derviche algérien en Syrie, Peinture des mœurs musulmanes, chrétiennes et israélites, confirmée par un séjour de 56 années dans cette partie de l'Asie*. Paris : éd. Just Rouvier.
- Jean-Pierre Digard/Palmier-Chatelain, Marie-Élise/Lavagne d'Ortigue, Pauline (2002), *L'Orient des femmes*. Lyon : éd. Ecole Normale Supérieure.
- Lamartine, Alphonse de. (1856), *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient en 1823-1833 ou notes d'un voyageur*, Paris : Hachette.
- Lamartine, Alphonse de. (1856), *Voyage en Orient*, Paris : nouvelle éd. C. Gosselin : Fume Pagnerre.
- Leili Anvar-Chenderoff (2002), « Une Anglaise parmi les Turques », in *L'Orient des femmes*, Lyon : éd. Ecole Normale Supérieure.
- Nadia, Ali (2002), « Représentations esthétiques de la femme orientale », in *L'Orient des femmes*. Lyon : éd. Ecole Normale Supérieure.
- Poujoulat, Baptistin (1840), *Voyage dans l'Asie Mineure en Mésopotamie, à Palmyre, en Syrie, en Palestine et en Égypte*, Paris : éd. Ducollet.

- Saïd, Edward W. (1997), *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Trad. de l'américain par Catherine Malamoud ; préf. de Tzvetan Todorov, Paris : éd. Du Seuil.
- Schreier, Lise (2006), *Seul dans l'Orient lointain, Les Voyages de Nerval et Du camp*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne.
- Taha-Hussein, Moënis (1962), *Le Romantisme français et l'Islam*, Beyrouth : Dar al-Maaref.
- Volney, Constantin-François de Chasseboeuf comte de (1822), *Voyage en Égypte et en Syrie pendant les années 1783, 84 et 85*, Paris : Bossong Frères.